



Programme des Nations Unies pour le développement

Favoriser le progrès: pour une accélération de la réalisation des OMD d'ici 2015

Leçons des pays pilotes du Cadre d'accélération de la réalisation des OMD

AVANT-PROPOS

Il y a dix ans, les dirigeants du monde entier se sont rassemblés pour signer la Déclaration du Millénaire. J'étais l'une d'eux. Nous avons promis de bâtir un monde plus prospère, plus juste, plus pacifique. Des succès impressionnants ont été enregistrés en matière de réduction de la pauvreté, d'autonomisation des femmes et d'élargissement de l'accès aux services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et l'eau propre. Au fur et à mesure de leurs progrès, les pays ont accumulé une somme appréciable d'expériences qui peuvent être portées à l'échelle pour accélérer le progrès. Dans d'autres cas, les progrès se sont ralentis, ce qui indique la présence d'obstacles sous-jacents auxquels il convient de s'attaquer.

Le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD, décrit dans le présent rapport, aide les pays à repérer systématiquement les goulets d'étranglement qui font obstacle aux progrès et à élaborer leurs propres plans d'action pour les éliminer. Le PNUD a entrepris la formulation du Cadre d'accélération en 2009, avec la participation active et la contribution de diverses entités des Nations Unies et de partenaires au développement, et en tant que composante d'une Stratégie de percée pour les OMD, de portée plus générale. Au début 2010, répondant à l'intérêt manifesté par les équipes de pays des Nations Unies et les instances gouvernementales nationales, plusieurs pays ont commencé à appliquer le Cadre d'accélération à titre pilote. Ces pays ont choisi chacun une ou plusieurs cibles d'OMD, allant de la réduction de la pauvreté et de l'éducation à la santé maternelle et à l'assainissement, où les progrès avaient été peu satisfaisants ou marquaient un temps de retard. Au moyen du Cadre d'accélération, ces pays ont déterminé les facteurs qui entravaient leurs progrès et, avec l'assistance technique d'organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, ont élaboré des solutions. Pour chacune de ces solutions, ils ont défini un ensemble d'activités et identifié les partenaires les mieux positionnés pour les mettre à exécution.

Ces essais sur le terrain ont offert aux pays la possibilité de bénéficier de l'appui du système des Nations Unies au niveau national, régional et mondial en faveur de la mise en œuvre d'activités axées sur leurs priorités de développement. Ils ont démontré que lorsque les gouvernements nationaux prennent l'initiative et disposent d'appuis efficaces de leurs partenaires, le progrès est possible. La présente publication décrit l'expérience des pays ayant appliqué à titre pilote le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD. À mesure que les pays établiront leurs plans d'action sous forme définitive, cette publication sera actualisée de manière à partager les leçons à retenir et à affiner ainsi qu'à renforcer le Cadre d'accélération. J'espère que l'instrument présenté dans les pages qui suivent favorisera effectivement l'accélération des progrès sur la voie de la réalisation des OMD.

New York, le 13 septembre 2010



Helen Clark
Administrateur

Programme des Nations Unies pour le développement

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'examen des progrès de la réalisation des OMD dans divers pays a mis en évidence de nombreux succès mais aussi la nécessité d'une action urgente et focalisée. Faute d'une intensification des efforts, de nombreux pays risquent de ne pas atteindre certaines des cibles visées d'ici la date butoir. Dans d'autres pays, quand bien même dans leur ensemble ils atteindront les cibles, certaines de leurs sous-régions marqueront un temps de retard. Toutefois, si les obstacles qui freinent les progrès ou les ralentissent sont connus, ils peuvent être éliminés par des mesures pragmatiques fondées sur des connaissances solides d'interventions éprouvées. Le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD offre un moyen systématique de repérer les goulets d'étranglement et de formuler des solutions possibles à impact élevé, aboutissant à l'élaboration d'un plan d'action concret assurant la coordination des rôles des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour permettre au pays de réaliser ses OMD prioritaires. Il constitue l'une des composantes de la Stratégie de percée pour les OMD du PNUD et a bénéficié de conseils techniques fournis par d'autres organismes des Nations Unies, de manière à assurer une orientation des ressources en vue de l'accélération de la réalisation des OMD entre aujourd'hui et 2015.

Le Cadre d'accélération s'appuie sur les connaissances et les expériences des pays, ainsi que sur leurs politiques et leurs processus de planification et il aide à former des partenariats au niveau des pays, avec des engagements mutuels de responsabilité de tous les partenaires, en vue de déployer les efforts nécessaires à la réalisation des OMD d'ici 2015. Une fois qu'une cible concernant laquelle les progrès sont lents a été repérée par un pays, le Cadre d'accélération propose quatre étapes systématiques : détermination des interventions nécessaires pour atteindre la cible de l'OMD considérée; détermination des goulets d'étranglement qui réduisent l'efficacité des interventions clés sur le terrain; élaboration de solutions à impact élevé et réalisables pour éliminer les goulets d'étranglement selon un ordre de priorité défini; et formulation d'un plan d'action attribuant des rôles précis à tous les partenaires au développement qui participeront à la mise en œuvre des solutions.

Dix pays appliquent le Cadre d'accélération à titre pilote, cette étape ayant pour but de mettre à l'essai cet instrument sur toute une gamme d'OMD et dans différents contextes nationaux. Bien que chaque pays progresse à son propre rythme, les résultats préliminaires obtenus sont décrits et analysés dans le présent rapport. Ils sont encourageants : les mesures systématiques appliquées et les consultations inclusives suggérées par le Cadre d'accélération ont abouti à la formulation de plans d'action axés sur les OMD cohérents, focalisés et applicables.

Ces plans d'action s'inscrivent dans le droit fil des politiques et des initiatives existantes, tout en y ajoutant de la valeur de multiples manières. Dans les pays possédant déjà des plans d'investissement sectoriels bien définis, le plan d'action propose des priorités qui contribue-

ront à maximiser leur impact sur certains OMD donnés et il fournit ainsi des indications pour l'allocation des ressources à mesure que celles-ci deviennent disponibles. Le plan d'action a permis d'opérationnaliser des politiques dans les pays qui s'en sont dotés, mais qui se sont heurtés à des difficultés au stade de leur application ou de l'amélioration de leur mise en œuvre. Aux premiers stades de la formulation des politiques, il a aidé à regrouper diverses activités jusqu'alors autonomes au sein d'une même initiative et a relié toutes les étapes depuis l'élaboration des politiques et la planification jusqu'à l'utilisation des services. Le plan d'action a également servi à coordonner les activités des ministères et des instances gouvernementales spécialisées et celles d'autres partenaires. Les consultations ont parfois mis en évidence des obstacles dont l'importance avait peut-être été sous-estimée jusqu'alors et ont suggéré des solutions qui ont fait leurs preuves au niveau local et qui sont susceptibles d'être adoptées ailleurs ou amplifiées.

Dans le contexte de la phase pilote, quatre pays ont appliqué le Cadre d'accélération à diverses cibles de l'OMD 1. Le Togo, compte tenu de la forte incidence de la pauvreté dans les régions rurales, se concentre sur l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs. Il a défini les principaux domaines d'intervention, parmi lesquels figurent notamment la facilitation de l'accès des petits producteurs aux intrants tels que les engrais et les semences améliorées, l'amélioration de la gestion des ressources en eau à petite échelle, l'adaptation des services de vulgarisation aux besoins des petits producteurs et tout particulièrement des femmes, et l'établissement d'installations de stockage et de transformation de base. Étant donné l'augmentation récente des ressources allouées dans ce domaine au Togo, peu de goulets d'étranglement prioritaires étaient dus à des problèmes de financement. En conséquence, les solutions adoptées privilégient la conception d'instruments appropriés pour assurer un accès durable aux intrants, ainsi que l'amélioration des capacités et des compétences en matière d'assistance consultative. Le Cadre d'accélération a contribué à intégrer le renforcement des activités visant à la réalisation des OMD dans l'actuel plan national d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, ce qui pourrait apporter des gains rapides sur le terrain doublés de mesures appropriées conçues pour les pérenniser. La Jordanie, le Tadjikistan et la Tanzanie ont eux aussi choisi de s'intéresser à l'OMD 1, le Tadjikistan par le biais de l'accès à l'énergie pour les pauvres, la Jordanie et la Tanzanie en axant leurs efforts sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

Trois pays ont choisi de concentrer leurs efforts dans des domaines liés à la santé, le Ghana et l'Ouganda visant à l'amélioration de la santé maternelle et le Belize à l'accès à l'eau et à l'assainissement. Pour déterminer ses domaines d'intervention clés, l'Ouganda a procédé à une analyse des causes directes et indirectes de la mortalité maternelle sur son territoire. Parmi les principales interventions figurent l'accès aux soins obstétricaux d'urgence, la présence d'un personnel de santé qualifié à l'accouchement, les soins prénatals pour traiter les causes indirectes de la mortalité maternelle et l'accès universel aux services de planification familiale. Les goulets d'étranglement repérés et retenus prioritairement ont trait à une insuffisance des financements, mais aussi aux problèmes de l'insuffisance et de l'irrégularité de l'approvisionnement en fournitures médicales sur le terrain, de l'absentéisme des travailleurs de santé et des facteurs culturels inhibant le recours à certains services. L'une des caractéristiques particulières du plan d'action envisagé en Ouganda est la façon dont plusieurs ministères techniques autres que celui de la santé ont également contribué à la formulation de solutions dans leurs domaines de compétence et leurs plans de travail, par exemple pour l'aménagement de routes communautaires ou l'approvisionnement en eau et en électricité de centres de naissance.

Deux des pays pilotes ont axé leurs activités sur l'éducation et l'égalité des sexes. Le gouvernement de la RPD lao, qui a été l'un des adopteurs précoces du Cadre d'accélération, s'en est servi pour informer

l'élaboration de son 7e Plan national de développement socioéconomique. Ce plan retient six priorités en vue d'accélérer la réalisation des OMD en atteignant les plus pauvres et les plus vulnérables. Le présent rapport décrit, parmi les priorités retenues, des interventions clés visant à assurer l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à accroître la participation des femmes à la vie politique à tous les niveaux. Parmi les principaux goulets d'étranglement relatifs à l'accès, figurent certains facteurs à effets différenciés selon le sexe et l'ethnicité, notamment la distance du domicile à l'école, qui amène les filles à interrompre leurs études ou à ne pas les commencer plus fréquemment que les garçons, et la disponibilité d'enseignantes appartenant à différents groupes ethniques. Les solutions, telles que la formation d'enseignants à la pédagogie des classes multi-âges pour éviter que les enfants scolarisés dans le primaire aient à se rendre dans d'autres établissements dans les régions isolées, et le recrutement d'enseignantes de différents groupes ethniques, visent spécifiquement ces impacts différenciés. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD aide à adapter l'évaluation des besoins dans le secteur de l'éducation en tenant compte des coûts des solutions d'élimination des goulets d'étranglement prioritaires, qui pourront ensuite être intégrés dans le plan de développement à moyen terme (PDMT) national pour 2011–2015.

En Colombie, le Cadre d'accélération a été appliqué au niveau local des départements et des municipalités. Bien que le pays dans son ensemble soit en passe d'atteindre un grand nombre des cibles des OMD, il est apparu nécessaire, au vu des fortes inégalités des résultats au niveau sous-national ainsi que de la décentralisation du développement social et économique, d'intervenir au niveau local plutôt qu'au niveau national. Toutes les circonscriptions ont adopté des plans de développement locaux qui énoncent les interventions requises pour atteindre les cibles des OMD sélectionnées. Le Cadre d'accélération devrait améliorer la mise en œuvre des principales interventions prévues par les plans départementaux, qui ont été élaborés en tenant compte des priorités locales. Dans le département de Nariño, l'accent a été mis sur l'OMD 3, en vue de réduire les écarts considérables qui existent entre les sexes dans les domaines de l'emploi et de la participation politique. Dans le Cundinamarca, l'accent a été mis sur l'accélération de la réalisation de l'OMD 1 dans les municipalités les plus pauvres, étant donné que le département dans son ensemble atteindra selon toute vraisemblance la cible de la réduction de la pauvreté. Contrairement aux plans d'action de niveau national, beaucoup des goulets d'étranglement repérés et considérés comme prioritaires concernent tout particulièrement l'offre et l'utilisation des services. Les activités se sont aussi concentrées sur le renforcement des capacités des fournisseurs des services, de manière à remédier efficacement aux contraintes locales, tout en mettant en place des mesures complémentaires pour accroître la demande. Au niveau local, les interventions clés, les solutions et les rôles des partenaires ont été définis de manière plus spécifique. Parmi les autres circonscriptions où le Cadre d'accélération a été appliqué en Colombie figurent Cartagena (pauvreté), Cauca (pauvreté), Santander (santé) et Soacha (établissements urbains).

En conclusion, les résultats encourageants obtenus jusqu'ici dans les pays pilotes militent en faveur d'une application du Cadre d'accélération dans un plus grand nombre de pays. Par ailleurs, ils contiennent également des enseignements à retenir, notamment l'importance d'une solide appropriation nationale, de la facilitation de la collaboration intersectorielle, et de la participation des organisations de la société civile et des ONG. Pour les pays pilotes eux-mêmes, l'étape suivante consistera en la mise en œuvre du plan d'action pour les OMD, ce qui exigera une bonne prise en compte des écarts en matière de capacité institutionnelle et dans le secteur de la gouvernance, une intégration appropriée des résultats du Cadre d'accélération dans les plans d'appui annuels ou pluriannuels des partenaires, tels que l'UNDAF, et un suivi régulier des indicateurs intermédiaires ainsi que finals de la réalisation des OMD, de manière à s'assurer que les efforts consentis produisent les résultats voulus.

PERSPECTIVES D'AVENIR: DIRECTION 2015

Le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD vise à aider les pays à concevoir des plans d'action à partenaires multiples, plans dont ils assument pleinement la propriété, pour accroître la cadence de leurs progrès en vue d'atteindre les OMD sur lesquels ils accusent des retards, dans le contexte de leurs cycle et processus de planification actuels. Le présent rapport a rendu compte des premiers résultats de l'application de ce cadre dans un certain nombre de pays, au niveau national ainsi que local de la gouvernance, visant à remédier soit à la lenteur des progrès dans l'ensemble du pays, soit à des inégalités marquées desdits progrès au niveau intra-national. Les pays pilotes en sont à divers stades de l'achèvement de leurs plans d'action respectifs, mais l'on peut déjà discerner certaines conclusions qui se dégagent de leurs expériences préliminaires, conclusions qui sont résumées et classées en trois catégories ci-dessous. Les conclusions de la première catégorie militent en faveur d'une expansion à d'autres pays de l'application du Cadre d'accélération; celles de la seconde catégorie consistent en des enseignements préliminaires tirés de l'application, à ce jour, du Cadre d'accélération et en des considérations sur les moyens de renforcer davantage celui-ci; et celles de la troisième catégorie portent sur les étapes futures à l'horizon 2015 dans les pays où les plans d'action sont déjà achevés.

Application du Cadre d'accélération à d'autres pays

L'application du Cadre d'accélération de la réalisation des OMD dans les pays pilotes met en évidence certaines caractéristiques communes :

- Il est clairement compris et convenu, d'entrée de jeu, que des efforts d'accélération sont requis pour assurer la réalisation des OMD où les progrès accusent des retards. L'engagement politique visible en est la preuve patente dans certains cas, comme au Ghana par exemple, où la mortalité maternelle a été déclarée urgence nationale, ou en Colombie, où les départements ont épousé des politiques spécifiques pour remédier aux carences de la réalisation des OMD. Ceci indique un créneau, où des plans concrets liés à des résultats finals ont de fortes chances d'être mis en œuvre avec succès.
- Les efforts déployés par ces pays au cours de la décennie écoulée ont porté certains fruits, tout en autorisant une bonne compréhension des défis et des goulets d'étranglement présents. En faisant fond sur ces connaissances, le Cadre d'accélération peut produire un plan comportant des actions bien définies pour éliminer les goulets d'étranglement au moyen d'interventions clés. Un tel plan contribue à expliciter ce que les instances gouvernementales, nationales et locales, agissant en collaboration avec leurs partenaires, doivent faire pour que leurs politiques, feuilles de route et programmes d'investissement aient une efficacité optimale en vue de la réalisation des OMD.

- Le processus consultatif du Cadre d'accélération et son approche inclusive permettent de former des partenariats au-delà des clivages sectoriels et de prendre en considération toute la gamme des interventions interreliées nécessaires.
- En apportant une valeur ajoutée à une large gamme de pays géographiquement divers, situés à différents stades de développement économique et visant différents OMD, le Cadre d'accélération fait la preuve de sa souplesse et de son adaptabilité, au niveau national ainsi qu'au niveau local.

Considérés conjointement, ces constats présentent des arguments convaincants en faveur de l'opportunité et de l'utilité du Cadre d'accélération et laissent entendre qu'en le renforçant et en l'appliquant à d'autres pays, ou à d'autres OMD dans un même pays, il sera effectivement possible d'induire une accélération significative de la réalisation des OMD.

Leçons préliminaires tirées des pays pilotes et renforcement du Cadre d'accélération

Au-delà des résultats d'utilité générale produits grâce au Cadre d'accélération, il est important de se demander quelles leçons concrètes on peut, à ce stade, tirer de l'expérience en vue de le renforcer davantage.

- Une question à considérer est celle de la durabilité, ou de l'aptitude à pérenniser les acquis, étant donné que certaines solutions risquent d'épuiser un espace fiscal ou des ressources environnementales limités et qu'il faudra les abandonner ultérieurement. Plusieurs des pays pilotes en ont tenu compte en n'envisageant que les interventions clés et les solutions qui étaient durables ou en faisant de la durabilité l'un des critères de classement par ordre de priorité, approche qui est recommandée par le Cadre d'accélération lui-même. D'autres ont explicitement abordé la question de la durabilité des interventions; la Tanzanie, par exemple, l'a fait dans l'évaluation de son programme d'appui à l'obtention d'intrants, engrais et semences, en faveur des petits agriculteurs, et en imposant une limite de trois ans à la participation de ceux-ci au programme. Même lorsque cela n'est pas fait explicitement, l'importance et la nécessité de mesures à plus long terme qui permettront de soutenir les progrès et d'améliorer l'environnement favorable sont très évidentes. Certains changements intervenant dans cet environnement, tels que la réduction des règlements induisant des distorsions dans le marché du travail ou l'amélioration des mesures d'état de droit et de responsabilisation, pourront eux-mêmes contribuer à la faisabilité de certaines solutions d'accélération¹. De manière

¹ Il a été constaté que l'importance relative des goulets d'étranglement pouvait varier dans le temps, parfois en raison de progrès accomplis dans la réalisation des OMD. C'est ainsi que la répartition inéquitable des établissements scolaires constitue un facteur majeur de réduction des taux de scolarisation des filles, mais qu'une fois que ces établissements sont plus également répartis, certains facteurs culturels qui s'opposent à la scolarisation des filles peuvent s'élever à un rang de priorité supérieur. Certains éléments de l'analyse du Cadre d'accélération présentent donc une flexibilité appréciable de manière à autoriser une bonne prise en compte des fluctuations de l'environnement dynamique du développement et, une fois que d'autres obstacles ont été éliminés et qu'un environnement porteur a été instauré, des solutions qui pouvaient jusqu'alors sembler se situer dans le long terme peuvent s'avérer d'une pertinence plus immédiate.

analogue, certaines mesures s'inscrivant dans le court et le moyen terme peuvent faciliter des changements systémiques dans le long terme. Une fois qu'un pays s'est doté d'un plan d'action par l'application du Cadre d'accélération, il pourra examiner ce plan dans une perspective plus large, pour déterminer si la durabilité risque de poser problème et comment l'on peut résoudre cette difficulté.

- Une seconde caractéristique commune des pays pilotes est la contribution essentielle du leadership gouvernemental national et de l'appropriation nationale. En fait, dans plusieurs pays, la valeur ajoutée du Cadre d'accélération a été signalée le plus clairement par les pouvoirs publics eux-mêmes, lesquels ont demandé à ce qu'il soit appliqué à d'autres OMD. Dans tous ces pays, le Cadre d'accélération était intégré dans les processus de planification existants et non pas mis en œuvre en tant qu'initiative autonome. Ceci a eu pour effet d'assurer que les objectifs du Cadre d'accélération soient clairement définis pour répondre aux besoins du pays et de garantir l'appropriation nationale du processus. C'est ainsi, par exemple, qu'en RDP lao, le Cadre d'accélération a été l'un des processus utilisés pour informer l'élaboration du 7e Plan national de développement socioéconomique (2010-2015).
- La solide appropriation nationale a également autorisé un large engagement intersectoriel et interministériel dès les premiers stades, ce qui s'est avéré très utile pour repérer les synergies concrètes et les possibilités de collaboration. Par exemple, le processus du Cadre d'accélération en Ouganda a eu pour effet de resituer le problème de la mortalité maternelle, jusqu'alors perçu comme relevant du seul ministère de la santé, et de le comprendre dans le contexte plus général du développement. En conséquence, le Plan d'action pour les OMD de l'Ouganda attribue explicitement différents rôles à divers ministères et entités n'appartenant pas au secteur de la santé pour appuyer sa mise en œuvre.
- Une troisième caractéristique commune est la reconnaissance de l'importance des instances gouvernementales locales et des autres acteurs locaux. Le degré d'autonomie et les ressources des administrations locales dépendent du degré de décentralisation, mais il s'avère que l'engagement précoce de ces administrations peut améliorer la qualité et accroître l'efficacité des solutions dans une mesure considérable. Il conviendra de tenir compte de cette caractéristique dès les premiers stades lors de futures applications. Inversement, si l'application du Cadre d'accélération se situe au niveau local, l'implication des instances gouvernementales nationales pourrait élargir la gamme des solutions possibles.
- La participation des OSC et des ONG aux consultations s'est avérée variable, plusieurs pays ayant opté de ne les inclure qu'après qu'un projet de plan d'action eut été formulé. Le niveau d'engagement s'est accru à mesure que l'on approchait de la phase de validation, mais il semblerait souhaitable de veiller à une implication précoce de ces organisations ainsi que l'envisagent les directives du Cadre d'accélération.

- Il a également été d'une importance primordiale de veiller à ce que l'équipe chargée de l'application du Cadre d'accélération possède les niveaux appropriés d'expertise et de connaissances dans les divers domaines concernés. Une évaluation menée avec le lancement effectif du processus a permis à certains pays de se doter de l'expertise technique requise en puisant à des sources extérieures, expertise qui n'était peut-être pas disponible dans le pays. Par ailleurs, une bonne connaissance des tentatives mises en œuvre précédemment dans le pays et des possibilités d'amplification d'échelle s'est également avérée importante pour la formulation de solutions à impact élevé réalisables.
- Ainsi que l'on s'y attendait, la disponibilité et la qualité des données ont posé problème dans certains pays. Mais dans l'ensemble, tous les pays pilotes sont parvenus à disposer de données suffisantes pour mettre en œuvre le processus à étapes systématiques recommandé par le Cadre d'accélération. Lorsque des données désagrégées étaient disponibles, les résultats de l'application du Cadre d'accélération ont été plus focalisés et plus adaptés aux besoins des groupes les plus pauvres et marginalisés.

À mesure que le Cadre d'accélération continuera d'évoluer, il conviendra d'accorder à ces éléments l'attention qu'ils méritent.

Prochaines étapes pour les pays pilotes

Les prochaines étapes pour les pays pilotes consisteront à procéder à la mise en œuvre effective de leur plan d'action, processus qui sera grandement facilité par une forte appropriation gouvernementale et par la qualité de l'engagement des partenaires². Si certains détails des modalités optimales de cette mise en œuvre sont spécifiques de chaque pays, il existe également certains éléments communs.

- Les plans d'action soulignent le fait que bien que le manque de moyens financiers continue de constituer un obstacle important, ses effets sont souvent intensifiés par les carences des prestations et l'utilisation limitée qui est faite des services offerts. La résolution de ces problèmes permettrait d'accroître la productivité des investissements consentis dans le court terme et d'obtenir des résultats supérieurs et plus durables. Plusieurs plans d'action ont signalé très précisément des faiblesses spécifiques au niveau des capacités institutionnelles et de la gouvernance sectorielle, par exemple une mauvaise distribu-

2 Le présent rapport est fondé sur les rapports suivants émanant des pays pilotes du Cadre d'accélération de la réalisation des ODM. Belize : Ministry of Local Government, Belize and UNDP (à paraître), « Belize 2010 MDG Acceleration Framework Country Action Plan »; Colombie : Gobierno de Cundinamarca y PNUD Colombia (2010), « Documento Territorial de Aceleración de los ODM » & Gobierno de Nariño y PNUD Colombia (2010), « Documento Territorial de Aceleración de los ODM »; Ghana : Government of Ghana (2007), « Road Map for accelerating the attainment of the MDGs related to maternal and newborn health in Ghana »; Ouganda : Government of Uganda and UN (2010), « Uganda MDG Progress Report 2010 »; Papouasie-Nouvelle-Guinée : Government of Papua New Guinea (à paraître), « Comprehensive Report on the Status of the Millennium Development Goals in Papua New Guinea » in 2010; RPD lao : Government of Lao and United Nations (2010), « Accelerating Progress Towards the MDGs: Innovative options for reaching the unreached », élaboré avec l'appui technique du système des Nations Unies en RPD lao; Tadjikistan : UNDP (à paraître), « Accelerating Progress Towards Achieving MDG 1 in Tajikistan »; Tanzanie : Government of Tanzania and UN (à paraître), « Accelerating Progress Towards the MDGs – Country Action Plan (2010-2015) »; et Togo : Togo et Nations Unies (2010), « Cadre d'accélération des ODM, OMD1 Réduire la pauvreté : Amélioration de la productivité agricole des petits producteurs ».

tion des fournitures de santé aux établissements distants ou isolés, les quantités ne répondant pas aux besoins, ou le manque de mécanismes pour remédier à l'absentéisme des fournisseurs de services. Il faudrait approfondir l'analyse des manques en matière de capacités institutionnelles et de gouvernance sectorielle, afin de pouvoir y pallier de manière efficace. De tels efforts pourraient également être liés aux initiatives intersectorielles existantes dans le pays pour accroître l'efficacité du secteur public.

- Les plans d'action élaborés, tout en étant solidement ancrés dans les politiques et programmes gouvernementaux, doivent également être intégrés dans les plans d'appui annuels ou pluriannuels des partenaires au développement et des institutions d'appui. L'un de ces plans est l'UNDAF, qui guide les activités des équipes de pays des Nations Unies. Il a été constaté que l'analyse du Cadre d'accélération informait d'ores et déjà l'élaboration de l'UNDAF dans plusieurs pays. Des mesures analogues devraient être prises avec les autres partenaires au développement, ce qui contribuerait aussi à clarifier les modalités selon lesquelles ils combleront les manques identifiés dans le plan d'action en matière de ressources techniques, consultatives et financières. Et au sein même des instances gouvernementales, le plan d'action devra rétroagir sur les processus existants, en influant, par exemple, sur les directives d'allocation des ressources et les priorités de travail des ministères techniques.
- Les plans d'action signalent également la nécessité d'un suivi renforcé de certains indicateurs, d'une part ceux qui ont trait directement aux cibles des OMD mais aussi d'autres qui sont susceptibles de mettre en évidence des changements pertinents avant que les indicateurs liés aux cibles ne le fassent. Ceci est d'une importance critique pour évaluer la mise en œuvre du plan d'action et pour suggérer d'éventuelles mesures correctives. Certains éléments de l'analyse entreprise au moyen du Cadre d'accélération, tel que le classement des goulets d'étranglement par ordre de priorité, peuvent évoluer dans le temps, exigeant alors également des révisions du plan d'action.

En conclusion, il est important de réitérer que le Cadre d'accélération de la réalisation des OMD est un processus systématique mais souple ayant pour seul objet de guider les décisionnaires politiques pour les orienter vers les domaines où une attention accrue s'impose et de les aider à opérer des choix mieux informés en vue de l'accélération des progrès. L'accélération proprement dite ne se manifestera que lors de la mise en œuvre effective des plans d'action formulés. L'urgence accrue provenant de l'approche de la date butoir de 2015 offre une occasion toute particulière de relancer les efforts dans les domaines où la réalisation des OMD accuse du retard au niveau des pays, les plans d'action issus du Cadre d'accélération mettant en évidence les possibilités concrètes de ce faire. L'obtention effective de progrès dépendra de l'efficacité avec laquelle les instances gouvernementales et leurs partenaires, individuellement et collectivement, sauront apporter les contributions qui sont attendues d'eux au titre des plans d'action.



United Nations Development Programme
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017, USA

www.undp.org